

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ASSIER
Délibération n° 2022-11-007**

Nombre de conseillers

en exercice : 13 présents : 12 absents : 1 votants : 12 pour : 12 contre : 0 abstention : 0

L'an deux mille vingt et deux

Le 28 Novembre 2022 à 20h00

se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Maxime HUG, Maire, les membres du Conseil Municipal sur la convocation qui leur a été adressée.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 Novembre 2022

Date d'affichage : 23 Novembre 2022

Présents : Mmes CAYROL Laure - CAYROL Maëlys – DARDENNES Agnès – DOUMENC Sophie - MERCIER Martine – THAMIE Sylvie et MM. CARAYOL Florent- - HUG Maxime - LATAPIE Jérémy - DELFAUD Alexandre – NAJM Ghassan - NEVEUX Jean- Michel.

Absents représentés : Néant

Absents : M. GERARD Philippe

Madame CAYROL Maëlys a été élue secrétaire de séance

Objet : Décision modificative N°1 Hameau de Lavalade – Erreur article

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de VC suivants, sur le budget HAMEAU DE LAVALADE de l'exercice 2022

CREDITS A OUVRIR

| Imputation | Nature | Montant |
|-------------------|-------------------|------------------|
| 040 / 3555 / OPFI | Terrains aménagés | 75 621,51 |
| | Total | 75 621,51 |

CREDITS A REDUIRE

| Imputation | Nature | Montant |
|-------------------|--------------|------------------|
| 040 / 3355 / OPFI | Travaux | 75 621,51 |
| | Total | 75 621,51 |

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Secrétaire de Séance
Maëlys CAYROL

Le Maire
Maxime HUG



Le présent extrait de délibération peut être contesté dans un délai de 2 mois à compter de sa publication auprès du Tribunal Administratif de Toulouse-68, rue Raymond IV B.P.7007-31068 Toulouse Cedex 07